

# La Messagerie d'Ézanville

# n° 36 / mars 2024



**Découvrez le projet du nouveau centre culturel !**



Monsieur le Maire a partagé un moment convivial et festif avec nos séniors à l'occasion du 1<sup>er</sup> après-midi dansant de l'année, le 1<sup>er</sup> février dernier.

**Chères Ézanvilloises, chers Ézanvillois,**

**Exceptionnellement je ne vais pas parler ce mois-ci des projets mais plus particulièrement des sujets pour lesquels je suis régulièrement interpellé.**

Sans avoir la prétention de faire un cours de jardinage, la période à la sortie de l'hiver est la meilleure pour tailler certains arbres à l'inverse de certaines essences où l'automne est plus propice à la coupe. Mais en tout état de cause, on me signale régulièrement qu'un arbre est soi-disant dangereux ou ferait de l'ombre, sans parler des chutes de feuilles.

**Je consulte systématiquement mon responsable et spécialiste des**

**Espaces verts** ainsi que l'entreprise que nous faisons travailler sur notre commune afin d'avoir leurs avis. Vous aurez compris que je suis contre la coupe des arbres, sans négliger la sécurité des personnes et des biens. Mais nous avons la chance de vivre dans un cadre très verdoyant en bordure de la forêt de d'Écouen et de la plaine de France. Les arbres sont source de vie avec leur fonction de photosynthèse, et

producteurs d'oxygène en absorbant le dioxyde de carbone de l'air. L'arbre en ville reste un précieux et indispensable allié dans une société de plus en plus urbanisée. **Depuis 2 ans, nous ne cessons de planter des arbres et nous allons continuer cette politique.**

En revanche, cela ne s'applique pas aux propriétaires qui sont tenus via un arrêté municipal, dans l'intérêt de la circulation et de la conservation du domaine routier, de tailler au droit de la limite de propriété, les végétaux, les haies, les branches et les racines dépassant sur le domaine public. Je rappelle qu'après demande officielle aux propriétaires d'effectuer ces travaux de taille, dans un délai de 15 jours, les travaux seront diligentés par les services de la mairie sur devis d'entreprise, à la charge des propriétaires.

**Autre sujet qui m'afflige, les dépôts sauvages.**

Nous en constatons régulièrement dans nos chemins et il arrive que l'on me communique des informations sur les fautifs. Systématiquement, une

plainte est déposée en Gendarmerie et je suis d'ailleurs en attente de plusieurs convocations du tribunal, mais le traitement de ces dossiers est très long. Ceci est un gros problème. Je constate depuis peu des mauvaises habitudes des Ézanvillois ou des gens de passage. Effectivement, nous pouvons constater que des encombrants sont régulièrement déposés au coin d'une rue ou sur des trottoirs. Le calendrier des ramassages des encombrants est très clair et je déplore ces actions. Nous avons une équipe qui ramasse quasiment en permanence des objets afin qu'il n'y ait pas d'amoncellement.

**Je compte donc sur tous pour respecter notre environnement et la qualité de notre cadre de vie.**

**Avec tout mon dévouement,**



**Éric BATTAGLIA**



## Découvrez votre futur centre culturel

**Le projet du centre culturel s'inscrit dans un programme vaste et durable de revalorisation paysagère du Petit Rosne et de ses abords.**

Ce projet se fera en accord avec le bâti existant. Il s'agit de concevoir une jonction entre le gymnase de la Prairie et le nouvel équipement pour former un ensemble cohérent.

La construction d'un pôle culturel centralisé, accueillant un public de tout âge, permettra de favoriser les pratiques artistiques et de promouvoir l'accès à la culture. La construction de la nouvelle bibliothèque agira comme une lanterne jouant le rôle d'élément

signal : visible dès l'arrivée sur le site, elle marque l'entrée de ce nouvel aménagement et invite à y pénétrer. L'implantation du projet permet d'organiser les activités et flux, autour du parking déjà existant ainsi qu'avec les passerelles liant les deux rives de la prairie. Cet équipement structure son organisation globale, en orientant les flux des visiteurs, et en séparant les accès piétons des accès véhicules.

La longue sente piétonne, créée dans l'alignement de la façade du complexe sportif, sera conservée et agrémentée de mobilier permettant des instants de repos ou de contemplation. Elle permet une relation visuelle directe avec la bibliothèque, très ouverte sur ce milieu naturel.

### Une architecture éprise du contexte

Imaginé comme un élément inscrit dans son site, le bâtiment se pose sur un socle fédérateur minéral et déploie une enveloppe aux façades légèrement galbées. La forme incurvée du centre culturel embrasse la végétation environnante et garantit l'intimité des espaces intérieurs tout en leur permettant de s'ouvrir généreusement vers l'extérieur.

La toiture du projet est végétalisée avec du sedum : elle participe à la régulation thermique du bâtiment et à la rétention de l'eau de pluie, inscrivant le projet dans une

logique qui favorise la biodiversité et renforce la perception végétale du quartier.

L'accès au pôle culturel et des gymnases s'opère par un parvis végétalisé, composé de larges dalles en béton qui se fragmentent en un jardin, servant de lieu de lecture pour la Ludo bibliothèque. Pensé comme un lieu de convivialité utilisé après les spectacles par le public et desservant les deux bâtiments, il est couvert par une pergola offrant une protection solaire supplémentaire à cette façade orientée sud.

### Un projet fonctionnel

Le parking identifie clairement les flux piétons. Une circulation largement arborée, longeant la

bibliothèque déjà visible, guide le public vers l'entrée.

Le hall est central et traversant. Depuis l'accueil, nous apercevons les entrées des gymnases ainsi que celle de la bibliothèque et de la salle d'exposition.

La bibliothèque est directement accessible, de plain-pied, depuis cette place. Ce lieu propice à la lecture et à la concentration est largement orienté Sud, profitant du nouvel aménagement paysager du petit Rosne, ainsi que d'une lumière abondante et tamisée par les arbres.

Une rampe permet de faire la liaison entre les deux bâtiments et connecte les salles de musique au conservatoire de musique



implanté le long du jardin de la salle d'exposition.

L'auditorium possède un accès sur la partie nord du bâtiment, pouvant ainsi fonctionner de manière indépendante.

Toujours à l'étage, en façade Sud, un bloc de vestiaires groupés dessert les salles de danse et conserve le circuit pieds propres et pieds sales.

Finalement, cette circulation débouche sur des salles de jeux, assez vastes pour accueillir les équipements ludiques ainsi que les membres des associations. Dessinées en contiguïté, ces salles lumineuses pourront fonctionner de manière indépendante grâce à un accès situé au Nord de l'équipement.

**PETITE  
ENFANCE**



## Découvrez le programme du Forum naissance et petite Enfance

Samedi 16 mars, le Relais Petite Enfance (RPE) de la Ville, en partenariat avec la CAF, organise le Forum naissance et petite enfance à destination des futurs parents et parents de jeunes enfants, de 10 h à 16 h 30 à la Maison de l'Enfance.

Vous pourrez y rencontrer des professionnels de la petite enfance, et trouver des réponses à vos interrogations (droits, prestations, mode de garde) grâce aux différents stands d'informations tenus par la PMI (Protection Maternelle et Infantile), la Caisse d'Allocation Familiale et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

Ce sera également l'occasion de (re) découvrir les différents services municipaux : le Relais Petite Enfance, le multi-accueil, le Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP), la bibliothèque et le pôle culturel.

Lors de cette journée, différents ateliers gratuits vous seront proposés (sur inscription préalable) :

- 10 h 30 à 12 h 30 : Motricité libre au multi-accueil sous la surveillance des parents
- 10 h 30 à 11 h 30 : Initiation au massage bébé animée par une intervenante (sur inscription)



- 11 h 30 à 12 h 30 : Initiation aux gestes de premiers secours jeunes enfants (sur inscription)
- 14 h à 15 h : café des parents animé par une intervenante (sur inscription)
- 14 h à 16 h : Motricité libre au multi-accueil sous la surveillance des parents
- 15 h à 16 h : Initiation Signes avec bébé (sur inscription)

**Inscriptions :**  
**[petite.enfance@ezanville.fr](mailto:petite.enfance@ezanville.fr)**  
**ou 01 39 35 58 08**

## Encourager la formation des assistantes maternelles



L'une des missions du Relais Petite Enfance (RPE) est de faciliter l'accès à la formation professionnelle des assistantes maternelles. C'est dans ce cadre que 11 assistantes maternelles ont participé à trois jours de formation ayant pour thème « prévenir et accompagner les situations difficiles avec les enfants et leurs familles » à la Maison de l'Enfance.

Pour rappel, les assistantes maternelles ont le droit chaque année à 58 h de temps de formation professionnelle pendant lesquels elles sont rémunérées.

**Les formations possibles sont disponibles sur le site [www.iperia.eu](http://www.iperia.eu)**  
**Pour toute information, contactez le Relais Petite Enfance (RPE) au 01 39 35 58 08 ou par mail : [petite.enfance@ezanville.fr](mailto:petite.enfance@ezanville.fr)**

# Orientations budgétaires de la Ville pour 2024

Les orientations budgétaires de la Commune pour 2024 s'inscriront dans la continuité des années passées, à savoir la préservation des équilibres fondamentaux par la maîtrise des charges de fonctionnement, et la recherche d'optimisation des recettes.

## FONCTIONNEMENT

### Dépenses de fonctionnement

L'évolution des dépenses courantes de fonctionnement s'inscrira dans une évolution contenue en adéquation avec les facteurs de hausse déjà connus, compte tenu du contexte inflationniste et des décisions prises par l'État, comme la rémunération des fonctionnaires et la hausse liée à la revalorisation des marchés (chauffage, eau, gaz, électricité...).

Les charges à caractère général évolueront en fonction des fluctuations des prix de l'énergie (électricité, gaz, carburants) et des prix des fournitures et prestations qui sont globalement plus élevés par rapport aux années passées.

Les subventions aux associations seront stables. La subvention au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) devrait, quant à elle, augmenter sensiblement.

### Recettes de fonctionnement

Le budget primitif sera élaboré sur la base d'une stabilité des concours financiers de l'État (la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) devrait être compensée par la hausse de la Dotation de Solidarité Rurale (DSR). En matière de fiscalité, la Commune entend confirmer la stabilité de ses taux d'imposition mais elle sera impactée par l'augmentation mécanique des bases fiscales (hausse des valeurs locatives notamment).





## INVESTISSEMENT

Malgré la situation financière saine de la Commune, le rythme des investissements devra tenir compte du contexte économique et énergétique.

Les projets de l'année 2024 traduiront les priorités politiques de la Municipalité et honoreront les engagements pris. Beaucoup sont déjà lancés et d'autres le seront dans l'année.

### **Pour une commune respectueuse de son patrimoine :**

- Poursuite des travaux de restauration de l'église ;
- Entretien des bâtiments communaux et notamment du patrimoine scolaire et sportif ;
- Transformation des locaux de l'ancienne trésorerie en maison médicale ;
- Entretien et rénovation de la voirie ;

- Réaménagement de l'accueil et du RDC de l'hôtel de ville ;
- Réfection des allées du Parc de la Fresnaye et création d'un parc canin ;
- Poursuite de la rénovation des équipements et des écoles pour préserver la qualité du cadre éducatif.

### **Pour une commune à l'écoute des besoins de ses habitants :**

- Projet de la construction d'un Pôle Culturel
- Sélection du promoteur pour la ZAC d'Ézanville ;
- Lancement des travaux du Pôle gare ;
- Création de liaisons douces sur le territoire de la commune
- Réaménagement du terrain Vasset.

### **Pour une commune préservée :**

- Mise en service du nouveau parc renouvelé des caméras de vidéoprotection début 2024 ;
- Sécurisation de passages piétons sur certains axes dangereux ;
- Réaménagement de certains carrefours.

Confrontée comme l'ensemble des collectivités à un contexte inflationniste et à des perspectives économiques incertaines, la commune poursuit avec toute la prudence nécessaire la mise en œuvre de son projet ambitieux.

### **Elle aura à cœur de favoriser le vivre ensemble grâce au :**

- Soutien au tissu associatif ;
- Maintien des événements festifs et fédérateurs avec un projet de création d'une fête foraine ;
- Maintien des permanences de M. le Maire à la maison citoyenne ;
- Renforcement de la politique jeunesse ;
- Développement et accompagnement adapté aux familles, aux parents et aux séniors.

La municipalité continuera en 2024 à maintenir la qualité des services à la population avec notamment la mise en service du dispositif de délivrance des cartes d'identité et des passeports, le renforcement des patrouilles de la police municipale, et le maintien des efforts en matière de fleurissement. Il est d'ailleurs à souligner que les efforts ont abouti puisque la Ville a obtenu le prix d'excellence cette année.

Résolument tournée vers la préservation du cadre de vie, la Commune poursuivra également sa démarche en faveur du développement durable avec l'acquisition de véhicules électriques, l'installation de ruches, de l'éco pâturage et des aires de jeux au complexe de la prairie, l'installation de récupérateurs d'eau au centre technique municipal, la mise en place de bornes électriques de recharge etc...





## Aménagements paysagers du cimetière

Ces dernières années ont amené à repenser la place du cimetière dans nos territoires. Évolutions culturelles, réglementaires et des techniques d'entretien, le cimetière (re)devient un lieu vivant qui bénéficie aux enjeux de préservation de la biodiversité.

Ainsi, en 2023, des travaux d'aménagements paysagers dans le cimetière du haut ont été effectués dans le but d'améliorer le cadre de vie et la qualité paysagère de ce site sensible dont l'entretien incombe à la Commune. Ces travaux se poursuivront en 2024 avec de nouveaux projets.

### RÉFECTION DES ALLÉES



La vocation du lieu exige un entretien strict et doit permettre aux personnes de s'y déplacer sereinement. C'est à ce titre que les allées en graviers vieillissantes et dangereuses ont laissé place à un revêtement plus stable, perméable et sécurisant pour l'ensemble des visiteurs. Plus d'un kilomètre d'allées ont été reprises pour le confort de tous.

### PLANTATION D'ARBRES

Pour accompagner les allées réaménagées, le cimetière s'est vu agrémenté de la plantation de 42 chênes verts par les agents des Espaces verts de la Ville. Ces arbres permettront de créer de belles

allées structurées et ombragées. Ils ont été choisis pour leurs qualités spécifiques : feuillage persistant, pousse lente, bonne résistance à la sécheresse, développement du système racinaire pivotant mais aussi pour leur symbolique. Ils permettront également de fournir abris et nourriture à la faune Ezanvilloise tels que les écureuils, les geais ou encore les mésanges pour lesquelles les agents des Espaces verts ont déjà installé des maisons refuges pour oiseaux.



### ENTRETIEN QUOTIDIEN FACILITÉ

Afin de préserver ce lieu, la Ville s'est dotée d'un désherbeur thermique qui a permis et permettra encore cette année de brûler les adventices qui poussent encore parmi les allées. Il s'agit pour les agents entretenant quotidiennement le cimetière, d'un outil supplémentaire permettant un entretien quotidien de qualité.



## Un récupérateur d'eau pour les Espaces verts

Dans le cadre des démarches écologiques et économiques poursuivies par la Ville, un récupérateur d'eau d'une capacité de 10 000 litres vient d'être installé aux Services techniques.

Composé de plusieurs modules en plastique recyclé fixés sur la façade du bâtiment, ce « mur d'eau » se fond dans l'environnement et ne prend que très peu de place.

Après plusieurs épisodes de pluie, le service Espaces verts pourra se servir de l'eau récupérée des toits des services techniques pour arroser les massifs de la ville.



**SERVICES  
MUNICIPAUX**

# Séverine Viltart, nouvelle directrice de la crèche

---

**Ce mois-ci, nous vous présentons la nouvelle directrice du Multi-accueil de la Maison de l'Enfance.**

## **Pouvez-vous vous présenter ?**

Je suis Séverine Viltart. Je suis arrivée sur la commune d'Ézanville le 1<sup>er</sup> décembre 2023, sur le poste de directrice du Multi-accueil à la Maison de l'enfance, au sein du service Petite Enfance.

## **Quelle est votre formation ?**

J'ai obtenu mon diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants en juin 1994.

## **Quelles sont vos précédentes collectivités et quel est votre parcours professionnel ?**

J'ai commencé ma carrière en septembre de cette même année, dans une crèche collective municipale de 60 berceaux à St Denis (93). J'y suis restée 13 ans sur un poste d'EJE de terrain, j'ai pu exercer ma profession avec des enfants de 3 mois à 4 ans dans une équipe pluridisciplinaire. Cette expérience a été très riche d'enseignement, j'ai pu développer mes compétences, vivre de multiples expériences qui ont forgé ma connaissance de l'enfant et de sa famille, et m'ont permis d'apprendre l'importance du travail en équipe.

J'ai souhaité ensuite me rapprocher de mon domicile pour apporter du confort à ma vie familiale. J'ai été recrutée en octobre 2007, sur la commune de Deuil la barre alors maman de 3 enfants de 6 et 3 ans (jumeaux), sur un poste de directrice adjointe en crèche familiale d'une grande capacité (32 assistantes maternelles et 92 enfants). Là aussi, ce fut une expérience inoubliable, j'y ai rencontré de très belles personnes qui m'ont beaucoup apporté tant sur le plan professionnel que personnel.

À la suite de la fermeture de la crèche familiale en décembre 2016, j'ai accepté le poste de directrice du multi-accueil de 20 berceaux qui ouvrait, en janvier 2017, au sein de la Maison de la petite enfance toujours sur Deuil la barre. La fermeture et la préparation de l'ouverture sur le dernier trimestre 2016 n'ont pas été simples mais j'y suis arrivée, j'ai eu de nouveau 7 belles années malgré l'année compliquée lors de la pandémie.

J'ai souhaité me donner une nouvelle opportunité d'expérience lorsque la

municipalité a choisi de fusionner toutes les places collectives du service petite enfance au nombre de 80 créant ainsi une très grande crèche.

## **Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre métier ?**

J'aime travailler en partenariat avec d'autres services ainsi nous avons pu reprendre notre visite hebdomadaire à la bibliothèque en petit groupe (4 ou 5 enfants pour 2 professionnelles).

Ma priorité restera toujours l'intérêt supérieur de l'enfant et de sa famille dans les missions qui me seront confiées par la municipalité.

## **Quels sont les projets de votre service ?**

Une passerelle est envisagée pour les enfants qui vont faire leur prochaine rentrée à l'école maternelle, ou avec le relais petite enfance pour des rencontres avec les assistantes maternelles.

Nous allons également participer au Forum naissance et petite enfance qui aura lieu le samedi 16 mars à la Maison de l'enfance.

A photograph of Annie Bellamy, a woman with short red hair and glasses, wearing a dark blue jacket over a yellow and grey striped shirt. She is standing in a lush garden, smiling and pointing towards a large green bush. The background is filled with various plants and flowers, including some red berries.

**PORTRAIT**

## Annie Bellamy, la main verte de la résidence du Parc

Les riverains de la résidence la reconnaîtront à coup sûr ! Passionnée de botanique, Annie fleurit bénévolement les abords des immeubles depuis de nombreuses années.

### **Pouvez-vous vous présenter ?**

Je m'appelle Annie Bellamy, j'ai 77 ans.  
Je suis à la retraite depuis 1999.

### **Quelle est votre carrière professionnelle ?**

Je suis secrétaire de formation. J'étais employée dans une banque où dans le cadre du comité d'entreprise, j'avais créé un atelier de couture, et où j'étais présidente de la section VTT : j'organisais des sorties pour les adultes mais aussi pour les enfants le week-end.

### **Depuis quand habitez-vous Ézanville ?**

J'habite Ézanville depuis 1972. Je suis arrivée à la résidence du Parc d'Ézanville, en mars 1992.

### **Avez-vous fréquenté des écoles ou associations ézanvilloises ?**

J'ai fait partie de l'Association Plaine de Vie pour laquelle j'ai participé à la création d'un jardin botanique avec quelques jeunes. J'ai également animé un atelier « confitures » au sein de cette même association.

### **Comment participez-vous à l'entretien du cadre de vie de la résidence ?**

Je suis bénévole et assume l'achat et l'entretien des parterres de ma résidence depuis 32 ans tout en concrétisant ma

passion des fleurs et végétaux en tous genres. J'y mets tout mon cœur. Je partage et transmets à ceux qui en ont l'envie les secrets des boutures (que j'offre à ceux qui le souhaitent), des plantations, et des tailles de végétaux. Les enfants m'apportent beaucoup par leur intérêt et leurs questions. Ensemble nous découvrons les variétés des plantes, mais aussi la faune qui accompagne tout cela.

Mes journées sont bien remplies mais quel bonheur de pouvoir partager et échanger avec tous. En plus des enfants, beaucoup de personnes âgées viennent se promener dans notre parc aux beaux jours. Voir leur plaisir devant les parterres de fleurs, échanger quelques mots, des instants privilégiés, voilà ma vie, tout simplement.

### **D'où vous vient cette passion ?**

Tout d'abord, mes chers parents, fous de nature, m'ont transmis leur passion, mais également leur sagesse et l'amour des autres. J'ai créé des jardins éphémères avec des paysagistes, appris l'art du bonsaï, et acquis la passion des rosiers avec André Eve, et M. Guillot. Avant cela, j'ai beaucoup appris dans les associations telles que « Jardiniers de France », « Croqueurs de pommes d'Île de France ».

### **Pourquoi faites-vous cela ?**

Pour moi, ma plus belle récompense, ce

 *Le bénévolat pour moi c'est tout simplement être heureux dans sa vie parce que l'on donne, on partage, on aide, on soutient...*

sont les enfants qui partent pour l'école le matin, en courant, en riant, et le soir, à la sortie de l'école viennent me faire un gros bisou, me raconter leur journée, leurs mamans qui s'arrêtent, un sourire, un petit mot gentil. Une journée qui se termine. Voilà mon bonheur. Le bénévolat pour moi c'est tout simplement être heureux dans sa vie parce que l'on donne, on partage, on aide, on soutient, uniquement avec son cœur, sans calcul.

### **Avez-vous un message à faire passer aux Ézanvillois ?**

Ce que je pourrais dire aux Ézanvillois afin de leur donner envie de prendre la relève ce serait qu'ils prennent le temps d'écouter les oiseaux le matin, d'observer les animaux que nous avons encore tels que les hérissons, les chauves-souris, le petit écureuil qui saute d'arbre en arbre et de continuer de planter et de planter encore et encore pour notre survie à tous et pour notre bonheur à tous, petits et grands.

ENVIRONNEMENT

OUVERT À OCTOBRE 2024

RELEVEZ LE DÉFI

ET RÉDUISEZ VOS DÉCHETS



OUVERT À TOUS

INSCRIPTIONS

du 25 NOV. au 10 DÉC. 2023

Plus d'infos

[www.sigidurs.fr](http://www.sigidurs.fr)



SIGIDURS

## Cap vers le zéro déchet, l'aventure commence

Le samedi 13 janvier, l'aventure « Cap vers le Zéro Déchet » a débuté pour 35 familles du territoire du Sigidurs, dont une d'Ézanville. Durant les 9 mois à venir, les agents du Sigidurs vont les accompagner et les aider à changer leur regard sur leur façon de consommer en instaurant des nouvelles habitudes.

L'objectif de ce défi ? Leur permettre de réduire leur production de déchets pour diminuer leur impact sur l'environnement. Comment ? Grâce à un suivi, des conseils et des ateliers DIY le tout dans la bonne humeur et sans aucune pression.

### Top départ

Equipées de pesons connectés, nos familles vont pouvoir quantifier régulièrement leur production de déchets au fil des mois (Ordures ménagères, emballages et papiers, emballages en verre et déchets alimentaires). En janvier, aucun changement d'habitude, un état des lieux a été effectué.

À partir de février et jusqu'au mois de septembre, il va falloir instaurer de nouveaux gestes, comme par exemple acheter en vrac. Pour les aider, les agents du Sigidurs ont fourni un kit de démarrage comprenant des outils pratiques tel qu'un

tote bag en coton, un bocal en verre, une éponge lavable et réutilisable. Ainsi que de la lecture avec le livre « Zéro déchet - le manuel d'écologie quotidienne » de Julie Bernier. Enfin, un stop-pub était proposé pour les familles n'en possédant pas.

### Les familles passent à l'action

Des ateliers pratiques et ludiques animés par des professionnels viendront rythmer ce défi pour guider nos familles dans leur prise de conscience et de changement dans la réduction des déchets. Elles seront initiées à la fabrication de bee' wrap (emballage alimentaire lavable et réutilisable), de sacs à vrac, de produits ménagers et cosmétiques et à la réparation de textiles. Une formation sur la pratique du compostage et La Fresque du Climat\* leur sera également dispensée.

Au mois de septembre, place au bilan. Grâce aux données fournies par les pesons tout au long du défi, lors d'un moment convivial les familles pourront échanger et faire le point sur leur parcours. Elles nous partageront aussi leur meilleur geste pour tendre vers le zéro déchet.

*\*La Fresque du Climat encourage la diffusion rapide et à grande échelle d'une compréhension partagée des enjeux climatiques. Sa raison d'être est d'accélérer la compréhension des enjeux climatiques au niveau mondial pour contribuer à déclencher, au plus tôt, les bascules nécessaires à la préservation du vivant.*

## Bornes textiles : 5 points d'apports volontaires installés à Ézanville

**5 nouveaux points d'apports volontaires TLC (Textiles, Linge de maison et Chaussures) ont été implantés sur la ville :**

- 77 Chemin de Moisselles,
- 25 rue Paul Fort,
- 2 allée Auguste Renoir,
- 1 rue de Normandie,
- 2 avenue de Bourgogne.

**2 Bornes supplémentaires seront prochainement rajoutées :**

- Avenue Foch (à l'entrée du stade du Pré carré)
- Rue de la Gare.

### Quelques conseils pour vous faciliter le tri :

- Tous les textiles, qu'ils soient en bon état, usés ou abîmés peuvent être déposés
- Triez vos affaires en veillant à donner du linge propre et sec. Les articles humides risquent de contaminer tous les autres et de générer de la moisissure, rendant leur valorisation impossible
- Placez vos textiles, vêtements, chaussures, linge de maison, maroquinerie dans un sac bien fermé
- Privilégiez un sac d'une contenance de 30 litres environ qui glissera facilement dans la trappe du conteneur
- Liez vos chaussures par paire pour éviter qu'elles ne se séparent. Mais sachez qu'une seule chaussure en bon état a aussi droit à une seconde vie !
- Ne déposez pas votre sac à l'extérieur au pied du conteneur si celui-ci est déjà rempli. Il risquerait d'être souillé et son contenu inexploitable.



**Bon à savoir : les coussins, oreillers et couettes doivent être déposés à la déchèterie dans la benne des meubles pour être envoyés sur une filière spécifique de valorisation.**

## L'ESSENTIEL

### Stages de natation enfants

La piscine Maurice Gigoi d'Ézanville vous propose des stages de natation pendant les prochaines vacances scolaires, du 8 au 12 avril.

- Cours apprentissage (6-8 ans) : de 9 h 00 à 9 h 50 (40 minutes dans l'eau).
- Cours perfectionnement (8-11 ans) : de 9 h 50 à 10 h 40 (40 minutes dans l'eau).

Tarifs : 45 € pour les habitants de Plaine Vallée et 50 € pour les usagers hors agglomération

**Renseignements : 01 39 91 39 00**

### Transports : une appli pour suivre l'actualité des travaux SNCF

L'application Info Travaux IDF vous facilite l'accès aux informations concernant les chantiers en cours sur le réseau francilien.

**Téléchargez l'application sur :**  
<https://sn.cf/r/info-travaux-idf>

### Sortie avec l'AAEE

L'Association Amis Éléves d'Ézanville organise le jeudi 21 mars, une journée à Douai, centre historique avec son beffroi et la place d'armes ainsi qu'une visite du Musée minier de la fosse de Delloye. Le 30 mars, matinée à Bobino avec Black Legends retraçant un siècle de musique Afro Américaine.

**Renseignements : Danièle Glotin 06 10 49 10 82**

### Participez au salon des artistes locaux !

La Ville souhaite organiser un salon des artistes locaux. Si vous êtes artiste peintre et que vous souhaitez exposer au Complexe de la Prairie du 25 mai au 1er juin 2024, vous êtes invités à contacter le service culturel par courriel ([culture@ezanville.fr](mailto:culture@ezanville.fr)) en envoyant quelques-unes de vos œuvres en pièces jointes.

### Secours Catholique : Printemps du bénévolat

Le Secours Catholique organise son Printemps du bénévolat la semaine du 9 au 17 mars dans l'objectif de faire connaître ses actions et ainsi appeler de nouveaux bénévoles à rejoindre son équipe locale d'Ézanville/Écouen.

**Une après-midi conviviale est organisée le 15 mars 2024 au CMACL pour vous informer de ses activités et sera heureuse de vous y accueillir.**

### LE CHIFFRE DU MOIS

## 1<sup>ER</sup>

Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive l'équipe du collège Aimé Césaire (Charlyne, Bétina, Paulin et Maxime, accompagnés de leur juge officiel Yann de niveau académique) a remporté le titre de champion académique de Circuit Training le 7 février ! Souhaitons leur bonne chance pour leur 4<sup>e</sup> participation au championnat de France en mars prochain à Lyon (4<sup>e</sup> en 2019, Champion de France 2022, Vice-Champion de France 2023) afin de porter haut les couleurs d'Ézanville !



## LE CARNET

//////  
DÉCEMBRE 2023

**Décès**

Christian Chauvin

JANVIER 2024

**Naissances**

Oscar Edon, Izak Konaté

FÉVRIER 2024

**Naissances**

Aymen Bali

**Décès**

Sonia Harpoutian, Sylvie Coric

La municipalité a la tristesse de vous annoncer le décès de M. Pierre Caron, ancien employé de la Ville au sein des Services Techniques. Surnommé « Tonton Caron », il a transporté pendant des années de nombreux écoliers ézanvillois à bord du car municipal.



### La messagerie d'Ézanville

Mensuel d'informations municipales

Hôtel de Ville // 01 39 35 44 80

Directeur de la publication // **Éric Battaglia**

Rédaction // **Ève Pavési**

Conception-réalisation // **RDVA // 01 39 90 10 00**

Impression // **STIP // 01 39 91 91 73**

Dépôt légal // à parution

ISSN : 1292-3729

## LOGEMENT

Les récentes annonces de M Attal concernant le logement sont alarmantes. C'est un coup brutal contre la loi SRU, pilier du logement social, qui a permis de construire des millions de logements accessibles à tous alors que le nombre de demandes est de 2,5 millions. En plus d'une ponction de 1,3 milliards sur le logement social, l'Etat veut inclure dans son calcul les logements intermédiaires dont les tarifs sont inférieurs au privé mais nettement supérieurs à ceux des HLM. Cela permettra aux maires, majoritairement de droite sur nos territoires, de contourner la loi et d'échapper aux pénalités qui ont le mérite de participer à la solidarité nationale. De plus l'état se déferait de son contingent préfectoral qui permet de reloger les ménages prioritaires en laissant la main aux maires pour choisir les premières attributions dans leur ville. Selon quels critères... Il fait ainsi cadeau aux militants de l'entre-soi.

Le SDRIF, schéma directeur de la région Ile de France, est un outil d'aménagement du territoire à visée 2040. C'est un document administratif, mais aussi politique. Il a été voté par la majorité de droite de Mme Péresse et s'imposera pour la conformité des PLU locaux, dont celui d'Ézanville. Comme nos concitoyens, nos élus participeront à l'enquête entre autres par une opposition au projet contesté de Mme Péresse « anti-ghetto » qui limiterait drastiquement la construction de nouveaux logements à l'attention des familles aux revenus les plus faibles alors que plus de 800 000 demandes sont en attente en Idf.

Sur le plan environnement, nous restons opposés à l'urbanisation du triangle de Gonesse mais également nous dénonçons les projets de destruction de 17 000 ha en Idf, pris sur les espaces naturels. D'autres solutions sont possibles : ainsi, sur notre ZAC du Val d'Ézanville, nous aurions pu, si nous avions été suivis, concilier la préservation de 5 hectares d'espaces naturels, et la construction de logements innovants, de commerces et de services.

**Pierre Leduc, Brigitte Royer et Alain Lambret**  
Ézanville ensemble

## Un espace culturel mal localisé et peu accessible ...

Ayant proposé nous-même un espace culturel de taille moyenne dans notre programme pour les municipales, nous ne pouvons que nous réjouir de sa concrétisation dans les prochains mois. Pour autant nous restons attentifs sur le projet d'architecte qui sera en fine sélectionné après la consultation qui a été lancée cet été afin de nous assurer que le marché sera octroyé de façon éclairée et totalement transparente.

Il peut d'ores et déjà être noté que le futur espace culturel sera construit au complexe sportif en complément du bâtiment existant, ce qui va forcément empiéter sur une grande partie de l'espace extérieur devant la structure actuelle.

Cette zone qui était réservée au stationnement des voitures lors des grands événements ne sera donc plus disponible (ou partiellement) pour accueillir à la fois le public actuel pour les activités sportives mais aussi le public futur pour les activités culturelles. Car il n'y a pas besoin d'une grande réflexion pour anticiper le fait que la création de l'espace culturel va forcément, et nous le souhaitons, attirer un grand nombre de nouveaux visiteurs.

Notre inquiétude se porte donc sur la capacité du projet à prévoir un nombre de parkings suffisants sachant que l'espace actuel d'accueil des voitures va fortement se réduire. Le projet n'est pas très clair sur les solutions qui seront trouvées pour permettre au surplus de véhicules de se garer. De très nombreux riverains du projet s'inquiètent quant aux conséquences du projet sur les capacités de parking dans les environs à savoir, soit la saturation des zones existantes soit la création de nouveaux espaces de parkings dont rien n'est connu actuellement sur la localisation exacte.

Nous suivrons avec beaucoup d'attention la question du stationnement pour ce projet culturel et n'hésiterons pas interpellier le maire sur cette question en conseil municipal pour avoir plus d'éclairage.

Nous profitons de cette question pour affirmer à nouveau que ce centre culturel aurait dû être construit au niveau de la ZAC plutôt que dans la zone actuelle du complexe sportif, à la fois pour donner plus de surface à cet espace, y attribuer plus de capacité de parking mais surtout préserver l'espace naturel du complexe sportif. Ce projet va intensifier la bétonisation de notre ville alors que du béton déjà construit au niveau de la ZAC était disponible. Encore aurait-il fallu que, contrairement à ce qu'il prétend, le Maire ait réellement son mot à dire sur ce projet de la ZAC alors qu'il n'en est que le spectateur...

Prenez soin de vous.

**Ézanville c'est vous !**

**Sébastien Zriem, Nadia Gosmant, Sylviane Sinay, Emilie Gimeno**

## Le parking de la gare d'Écouen - Ézanville: un parking qui rétrécit ?

Est-ce un Parking relais ? Un Parking d'intérêt régional ? De quoi parle-t-on ? A quoi va-t-il ressembler ? Combien de places supprimées ? Nous ne le savons toujours pas...

C'est pourtant un projet global, lancé en 2019, validé par un comité opérationnel en 2020, finalisé en 2021, qui commence à se réaliser ... par la place de la gare, sans qu'on ait vu à quoi va ressembler ce projet dans son ensemble alors qu'il est essentiel pour les habitants, les riverains, les communes voisines...

Lors du dernier conseil Mr le Maire nous a remis en séance un projet de délibération l'autorisant à signer au nom d'Ézanville une convention de maîtrise d'ouvrage avec la SNCF pour 706 000€, valeur 2022. Comment la commune d'Écouen participe-t-elle ?

La part d'Ile de France Mobilité est de 70% et celle de la Ville d'Ézanville de 30%, mais la commune s'engage sur la totalité. Cette répartition suscite des questions tout comme le coût final de 856 000€ indiqué à l'achèvement des travaux en 2026.

En l'absence d'explications claires, d'un plan d'ensemble des travaux, de leur coût global, démolitions des commerces existants et constructions prévues, notre groupe a voté contre cette délibération, contrairement à tous les autres groupes.

**Avenir du terrain « Ex-Vasset » et de l'impasse de la Fontaine Jouvence** : quels sont les projets de la Ville ? L'inquiétude des riverains est grande...

Enquête publique sur la révision du SDRIF - Schéma directeur de la Région Ile de France- Environnement jusqu'au 15 mars prochain :

Donnez votre avis sur [http://bit.ly/enquete\\_publicue\\_SDRIF](http://bit.ly/enquete_publicue_SDRIF) ! Au menu, la validation du projet routier du Bip, source de nuisances routières, en sortie de l'autoroute A15 et de Grosloy à Garges, les exceptions à la préservation des espaces naturels par la loi sur le « zéro artificialisation nette »...

**Mobilisation européenne du 13 mars – 17h30 pour le plafonnement du trafic des aéroports devant la préfecture du Val d'Oise : venez nombreux !**

**Yves Kerscaven et Christine Leroux**  
Un avenir pour Ézanville

## L'AGENDA

9 mars

### Loto USEE Foot

L'USEE Foot organise un loto à 19 h 30 au complexe de la Prairie. Restauration et boissons sur place.

**Réservations : 06 03 11 76 08 / 06 95 62 43 04**

10 mars

### Braderie UF

L'Union Familiale organise une grande braderie de 10 h à 17 h 30 au 7 rue des écoles.

20 mars

### « Tranquilla, la tortue têteue »

Sur un air entêtant, on accompagne la tortue têteue dans sa marche imperturbable dans un univers sonore.

**à 16 h au complexe de la Prairie. À partir de 3 ans. Gratuit, sur inscription au 01 39 35 44 12 ou culture@ezanville.fr**

24 mars

### Concert de printemps

Le concert de Printemps du conservatoire aura lieu à 15 h 30, au Complexe de la Prairie, salle polyvalente N° 3.

30 mars

### Loto USEE tennis de table

L'USEE Tennis de table organise un loto à 19 h au complexe de la Prairie. Buvette et restauration.

**Réservation : 06 07 91 90 62**

4 avril

### Après-midi dansant Séniors

Le prochain après-midi dansant organisé des séniors au complexe de la Prairie par le CCAS.

**Inscriptions au CCAS : 01 39 35 44 97**

## RETOUR SUR



**1 1<sup>er</sup> février :** après-midi dansant séniors

**2 Du 12 au 23 février :** vacances aux accueils de loisirs

**3 Du 10 au 17 février :** stage BAFA

**4 Du 13 au 23 février :** borne de jeux d'arcade à la bibliothèque